Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest
Québec

# AIDE-MÉMOIRE CLINIQUE
## Arbre décisionnel- Ordonnance de détresse

## Préalables
- Ordonnance médicale de détresse (OIPI-790) complétée par le prescripteur.
- Usager sans réanimation cardiorespiratoire (RCR) ni ventilation assistée.

**Indication :** Détresse aiguë subite.

↓

Présence des **DEUX** critères suivants :

↓

**Critère 1 : État de panique**
Présence d'au moins un des signes suggestifs suivants :

- Terreur.
- Agitation presque constante.
- Anxiété intense (regard effrayé; yeux écarquillés; muscles du visage contractés; froncement des sourcils; bouche ouverte; dents serrées).
- Aucune position confortable.
- Mouvements fréquents non intentionnels.

**ET**

**Critère 2 : Une** des trois manifestations cliniques

| **Détresse respiratoire majeure subite** | | **Douleur incontrôlable sévère** | | **Hémorragie massive** |
|---|---|---|---|---|
| Présence d'au moins un des signes suggestifs suivants :<br>• Difficulté respiratoire intolérable et constante.<br>• Tachypnée.<br>• Attention obnubilée par le besoin d'air.<br>• Tirage.<br>• Embarras bronchique sévère. | **OU** | Apparition subite ou augmentation rapide (non soulagée par médication régulière et PRN) | **OU** | Saignement impossible à contrôler |

## Contre-Indications
- Usager inconscient.
- Usager qui présente une manifestation clinique isolée ou un seul symptôme réfractaire qui n'est pas accompagné d'un état de panique.

↓

**Administrer les médicaments prescrits pour la gestion de symptômes.**

Se référer au prescripteur si symptômes réfractaires.

**Administration**
- Début d'action rapide, environ 10 minutes
- Durée d'action entre 2 et 4 heures.

1er : Administrer la benzodiazépine
- Effet sédatif, anxiolytique, amnésiant et myorelaxant.

2e : Administrer l'opioïde
- Diminue la dyspnée et la douleur.
- Diminue l'effort respiratoire.
- Potentialise l'effet sédatif de la benzodiazépine et de l'anticholinergique.

3e : Administrer l'anticholinergique
- Diminue la production de sécrétions et l'effort respiratoire.
- Effet sédatif et amnésiant.

**Rester au chevet de l'usager et évaluer l'efficacité du traitement suivant l'administration**

**Surveiller la réponse associée au traitement et l'apparition d'effets indésirables :**
- Confusion.
- Sécheresse de la bouche.
- Réactions paradoxales (agitation, trouble du comportement, agressivité).
- Globe vésical.

**Enseignement**

Expliquer les objectifs et les effets du traitement à la personne et ses proches.

Informer les proches que si le décès survient, celui-ci est relié à l'insuffisance respiratoire et non à la médication reçue.

Documenter adéquatement la gestion de l'épisode au dossier.

Références : INESSS. (2020-08). Protocole médical national- Détresse en soins palliatifs. Repéré à : https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Ordonnances_collectives/Detresse/INESSS_PMN_Detresse_Protocole.pdf


| | | | |
|---|---|---|---|
| Direction émettrice : | Direction des soins infirmiers | Entrée en vigueur : | 2020-02-20 |
| AMC-DSIEU-6020 (Rév. 2026-10) | | Révision : | 2026-10-26 |